

**ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS  
SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG**

**AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS  
(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)**

**LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)**

Rue : Route de Meuse n° : ..... tronçon : Entre le rond Point de  
Terrasses et le Rond Point D 985

**NATURE DES TRAVAUX**  
Alimentation en eau potable de la zone "Porte des Vosges"

Travaux exécutés par une entreprise

Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud  
 Service : .....

Permission de voirie :

N° : ..... Date : .....

**PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)**

Du : 03/07/2018 Au : 13/07/2018

**MODE D'EXPLOITATION**

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	<input checked="" type="checkbox"/>		
Dépassement interdit	<input checked="" type="checkbox"/>		
Chaussée rétrécie	<input checked="" type="checkbox"/>		
Alternat inférieur à 100 m			
B15/C18	<input checked="" type="checkbox"/>		
K10	<input checked="" type="checkbox"/>		
Feux tricolores			

**CONTACT ENTREPRISE**

Nom et adresse de l'entreprise : REICHART  
 Personne responsable du chantier : CEVALI Michael  
 Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 03-87-23-43-69

Maître d'œuvre / d'ouvrage :

Date : 04/07/2018

Signature / cachet

Pour le Maire  
 L'adjoint délégué

  
 Roland KLEIN

Entreprise :

Date : 04-07-2018

Signature / cachet

**Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg**

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

- oui
  Oui, avec les restrictions suivantes :
  Non, au motif suivant :
- Aucune permission de voirie n'est délivrée
  - Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique
  - Autre :

Pour le Maire  
 L'adjoint délégué

A Sarrebourg, le 04/07/2018

Signature / cachet

  
 Roland KLEIN